

# Inscriptions des élèves à l'école de St Vulbas

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de St Vulbas pour l'année 2024-2025 (rentrée de septembre 2024), voici les démarches à effectuer et les documents à prévoir.

Pour l'inscription de votre enfant, vous devez remplir la fiche de renseignement (recto et verso) et fournir les photocopies :

- du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant)
- du carnet de santé (pages concernant les vaccins)
- d'un justificatif de domicile
- de l'acte de divorce si besoin

Pour les élèves déjà scolarisés dans une autre école cette année, vous devez fournir également un certificat de radiation.

**La visite des locaux ainsi que la réunion avec Mme Mainoli se feront en juin.**

Merci de me contacter par mail ou par téléphone ( de préférence le lundi) pour fixer une date de rendez-vous parmi les jours suivants :

Lundi 18 mars de 9h00 à 17h30

Lundi 08 avril de 9h00 à 17h30

Et les mardis 02 et 09 avril, et jeudis 04 et 11 avril de 16h30 à 17h30

**Voici les coordonnées de l'école:**

Tel : 04.74.61.52.57

E-mail : ce.0011287u@ac-lyon.fr

**Site de la caisse des écoles : <https://caisseecolesstvulbas.fr/>**

La caisse des écoles est un organisme dépendant de la mairie, qui s'occupe des affaires scolaires et périscolaires (cantine, transport...)

Vous trouverez sur le site de nombreux documents : Fiche de renseignements, Règlements intérieur, feuilles d'inscription pour la cantine, menus, comptes-rendus, etc...

ainsi que toutes les informations administratives concernant l'école et la Caisse des Ecoles.

Mme TENAND, directrice de l'école

